

1^{er} décembre 2009

09.405

Question du groupe socialiste

Quels projets de politique régionale?

A quoi en est la réalisation des rapports 07.049 "Un canton, une vision" et 09.015 "Politique régionale?"

Comment le Conseil d'Etat agit-il pour faire passer les contrats-régions de l'intention à la réalisation? Autrement dit, comment honore-t-il sa signature au bas, d'une part, des contrats-régions avec les associations de communes dans le cadre du Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et, d'autre part, de la convention-programme avec la Confédération, par le SECO, concernant l'encouragement du programme cantonal de mise en œuvre de la politique régionale 2008-2011?

Le canton a lié sa politique régionale et sa politique d'agglomération. Or, la COMUL, ensemble de 12 communes engagées dans un projet d'agglomération, a annoncé son retrait à l'assemblée générale de l'association RUN fin octobre. Les relations entre l'association RUN et le Conseil d'Etat semblent difficiles, à en croire l'abstention de celui-ci lors du vote sur le budget 2010 de l'association.

Quel est l'impact du retrait de la COMUL? Quand les relations seront-elles renouées?

Des informations précises sur les projets seraient appréciées. Comment le fonds de politique régionale a-t-il été et sera-t-il utilisé? Quels projets ont été soutenus en 2009? Lesquels le seront en 2010?

Signataires: J. Lebel Calame, A. Laurent, A. Tissot-Schultess, C. Mermet, C. Fischer et S. Locatelli.